

# La Porte du Tibet & Communauté tibétaine suisse romande

Maisons des Associations

15, rue des Savoises

1205 Genève

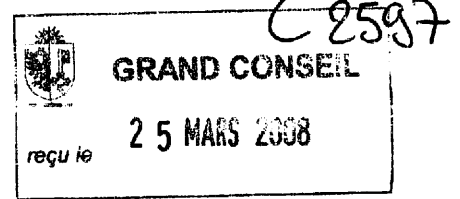
Tél. 022/320.63.02

Fax. 022/320.63.93

[www.laportedutibet.com](http://www.laportedutibet.com)

[www.tibet-sos.ch](http://www.tibet-sos.ch)

[www.cspt.ch](http://www.cspt.ch)



GRAND CONSEIL			
Expédié le:		Session GC: 24-25.04.2008	
Président	<input checked="" type="checkbox"/>	Députés (100)	
Correspondance GC	<input checked="" type="checkbox"/>	Bureau	<input checked="" type="checkbox"/>
Secrétariat		Chefs de groupe	<input checked="" type="checkbox"/>
Commission:			
Objet:			
Copie à:			

## Secrétariat du Grand Conseil

Mme la Présidente Loly Bolay

2, rue de l'Hôtel de Ville

Case postale 3970

1211 Genève 3

Genève, le 20 mars 2008

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Députés,

Nous vous écrivons suite à la répression du Parti unique Chinois faite à Lhassa le 10 mars dernier à l'occasion de la 49ème Commémoration de l'anniversaire du soulèvement tibétain, pour vous demander d'intervenir avec tous vos moyens afin que le peuple tibétain ne soit pas éradiqué.

Comme vous le savez, le Tibet est un pays privé de ses libertés essentielles depuis l'envahissement de 1950 et il est urgent de trouver des solutions pour que le peuple tibétain puisse continuer à exister librement.

La liberté de parole, d'expression et de manifester sont interdits dans ce pays colonisé par la Chine et des lourdes peines (tortures, emprisonnements arbitraires, déportations) sont prononcées régulièrement pour toute tentative de clamer une volonté, un espoir d'un "Tibet libre".

La liberté religieuse n'existe plus et des destructions des monastères comme des pillages d'objets de culte et des exactions envers les moines sont chose courante dans ce pays.

La liberté familiale et sociale est exigée par la politique de l'enfant unique qui est imposée par des avortements forcés. Certains métiers sont interdits et de nombreux transferts de populations sont faits dans l'indifférence générale.

La liberté d'éducation et de culture s'est transformée par une obligation de parler le chinois et des écoles ne sont plus accessibles aux tibétains. La progression de l'illettrisme est réelle afin que cette culture tibétaine disparaisse définitivement.

Il n'y a qu'un mot pour expliquer ce mécanisme machiavélique : le Génocide.

Cette lutte exemplaire faite par les moines et manifestants tibétains du monde entier est emblématique pour nous tous car elle nous permet de dénoncer les violations des Droits de l'Homme et protester lorsque des « bonnes relations économique » sont faites sur le dos des opprimés du monde entier.

Nous vous demandons d'intervenir au nom des libertés en vous associant au mouvement des 150 conseillers nationaux et aux 26 conseillers aux États qui dénoncent la violence chinoise au Tibet.

Nous vous prions de demander aux autorités fédérales et particulièrement au Président de la Confédération Suisse, Monsieur Pascal Couchepin, et à Madame la Présidente du Département des affaires étrangères, Micheline Calmy Rey, de ne pas céder aux pressions chinoises liées aux questions économiques. Depuis trop longtemps déjà, l'économie prime sur le respect des Droits de l'Homme.

Nous pensons essentiel qu'à travers votre appui la Suisse demande au Conseil des droits de l'Homme de mettre en place une séance extraordinaire sur la question du Tibet.

L'objectif serait une condamnation de la Chine pour violation systématique des Droits de l'Homme qui n'est qu'une éradication du peuple tibétain, et qu'une délégation du Conseil des Droits de l'homme soit mise en place pour se rendre au Tibet.

Nous vous demandons de faire le nécessaire afin que le Dalai Lama soit invité et reçu cette année encore avant les JO 2008 par les autorités fédérales et cantonales de Genève comme chef du Gouvernement tibétain en exil. C'est un geste plus que symbolique dans la situation actuelle que vit le Tibet.

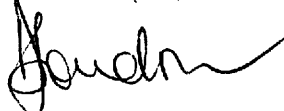
La Suisse, fidèle à sa tradition humanitaire, ne doit pas rester dans le silence et nous vous demandons d'intervenir rapidement.

La Chine doit impérativement s'engager avant les jeux Olympiques 2008 à respecter ses minorités dont particulièrement le peuple tibétain. Nous demandons la mise en liberté immédiate de tous les prisonniers politiques tibétains, l'arrêt de toute répression et qu'elle s'engage à accepter les conditions qui permettraient au peuple tibétain de vivre dignement.

En vous demandant d'intervenir dans les plus bref délais, veuillez recevoir, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Députés, nos meilleures salutations.

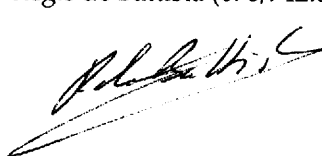
Pour Communauté tibétaine de suisse romande, le Comité de Soutien au Peuple Tibétain et la Porte du Tibet

Deki Youdon (076/332.67.65)



Annexe :

Régis de Battista (078/742.67.52)



#### **Ce que représente le 10 mars pour les Tibétains**

Le 10 mars, chaque année, les Tibétains commémorent le soulèvement populaire qui eut lieu à Lhasa le 10 mars 1959. C'est au cours des années 1949/1950 que les troupes de l'armée chinoise envahirent le territoire tibétain.

Le Tibet lança un appel à la communauté internationale qui resta sans réponse. Seule face à la Chine, une petite délégation tibétaine fut contrainte de signer, en 1951, à Pékin, l'infâme « Accord en 17 Points » dans lequel le Tibet faisait abandon de sa souveraineté. Un accord inique, qui sera dénoncé plus tard par le XIVème Dalai-Lama. Il s'ensuivit, pour le Tibet bouddhiste et la Chine communiste, une période de neuf années de coexistence difficile.

Les Tibétains du nord-est et de l'est du Tibet, qui assistèrent les premiers à l'intrusion de l'Armée populaire de libération, furent devant la répression chinoise croissante et durent gagner les zones rurales. C'est là qu'une résistance armée s'organisa, laquelle se propagea bientôt dans tout le Tibet. Tristement célèbres dans la mémoire des Tibétains, les provinces de

l'Amdo et du Kham furent la scène d'un cycle résistance répression qui contraignit des milliers de Tibétains à fuir vers le Tibet central et vers Lhasa, relativement plus sûrs. Mais le ressentiment de ces populations, engendré par l'arrogance avec laquelle la Chine traitait le gouvernement tibétain, s'abreuvait encore des récits de destruction des monastères et de massacre de lamas et de moines que rapportaient les réfugiés venus du Tibet oriental. Bientôt, le mécontentement qui couvait se traduisit par une défiance ouverte à l'égard de la Chine.

Le 10 mars 1959, ce sont des dizaines de milliers d'hommes et de femmes qui descendent dans les rues de Lhasa pour réclamer l'indépendance du Tibet. Ce mouvement de protestation, porté par une population déjà exaspérée, fut réprimé dans un bain de sang. Selon une estimation chinoise, près de 87 000 Tibétains furent massacrés dans le seul Tibet central. Il fallut un peu plus de trois jours à l'Armée Populaire de Libération pour venir à bout du soulèvement, mais elle ne réussit pas à étouffer le mouvement de résistance qui se répandait dans tout le Tibet.

Le soulèvement du 10 mars et sa répression inconditionnelle eurent pour conséquence la fuite vers l'Inde du Dalai-Lama, des membres de son gouvernement et d'environ 80 000 Tibétains.

Le gouvernement tibétain en exil, depuis son siège de Dharamsala, petite ville située au nord de l'Inde dans les contreforts de l'Himalaya, a développé, sous la conduite du Dalai Lama, une résistance non violente à l'occupation chinoise, résistance qui a donné naissance à un Mouvement pour la liberté du peuple tibétain étendu aujourd'hui à l'échelle mondiale. Aussi chaque année, où qu'ils soient, les Tibétains commémorent le 10 mars, pour qu'eux-mêmes se souviennent, et pour rappeler au monde que les Tibétains qui sont morts pour la cause de la liberté ne sont pas morts en vain, que leur mort est un sacrifice juste et noble, consenti pour que puisse naître un Tibet libre et indépendant.